



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROCÈS-VERBAL

40^e SÉANCE TENUE LE 10 MAI 2004

DATE : Le 10 mai 2004

HEURE : 17 h

LIEU : Maison du Citoyen, salle des comités, 2^{es} étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Simon Racine, président, district de Limbour (n^o 9)

M^{me} Thérèse Cyr, vice-présidente district des Riverains (n^o 10)

M. Richard Jennings, membre, district de Deschênes (n^o 3)

M. Richard Bégin, citoyen

M. Claude Potvin, citoyen

M^{me} Nicole Robitaille-Carrière, citoyenne

Ressources externes

M. Guy Benoît

M. Hugues Charron

M^{me} Johane La Rochelle

Ressources internes

M. Éric Boutet, chef de division réglementation et planification

M. David Leclerc, adjoint au directeur de cabinet

M^{me} Marie-Claude Martel, responsable réglementation

M^{me} Liliane Moreau, coordonnatrice / urbanisme, secteur Aylmer

M^{me} Nancy Trottier, chargée de réglementation

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Autres

M^{me} Manon Bélanger, Daniel Arbour & Associés

M. Pierre Marcotte, Daniel Arbour & Associés

ABSENCES :

M. Daniel Gauvreau, citoyen

M. Denis Y. Charlebois, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres du CCU, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Ouverture

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 40.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour, ci-dessous, est accepté :

1. Ouverture
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Rapport d'étape sur l'avancement des travaux relatifs à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme
5. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance est fixée au 17 mai 2004.

4. Rapport d'étape sur l'avancement des travaux relatifs à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme

On explique que le présent rapport d'étape sur l'avancement des travaux relatifs à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme portera principalement sur le découpage, la caractérisation et les enjeux détaillés des villages urbains. On présente les composantes structurantes et identitaires, le portrait des villages urbains et les enjeux détaillés par village urbain en insistant sur :

- Les secteurs d'activités économiques;
- La situation frontalière;
- Les secteurs patrimoniaux;
- Les composantes identitaires;
- La définition et les attributs d'un village urbain;
- Les principales caractéristiques socio-économiques des villages urbains;
- Les enjeux d'aménagement et de développement des villages urbains.

Plusieurs commentaires sont formulés, notamment :

- Il serait intéressant de mettre en valeur le « boulevard des Fondateurs »;
- On rappelle qu'un village urbain est d'abord un milieu de vie, un lieu de résidence, ce qui exclue d'emblée les secteurs d'activité économique (exemple : zone commerciale à la sortie de l'autoroute 50 du secteur de Buckingham);
- Préoccupation par rapport à la conservation et la mise en valeur de la zone de verdure le long de la rivière du Lièvre;
- Quelques ajustements des limites de certains villages urbains sont suggérés, entre autres : la zone industrielle de la compagnie Rhodia, la rue Jacques-Cartier, le secteur ouest du ruisseau de la Brasserie, le secteur des Jardins Taché, la place Champlain, la zone Asticou, le village du Plateau, les zones humides le long de la rivière des Outaouais, Lakeview, etc.;
- Insister sur la mise en valeur mais aussi sur la conservation des abords des rivières;
- Améliorer la présentation graphique des plans des villages urbains, entre autres : clarifier les limites, ajouter des points de repères, de références, améliorer les choix de couleurs, éliminer les confusions, etc.;
- Les écarts de population d'un village à l'autre sont parfois trop importants;
- Renforcement de la vocation du parc du lac Beauchamp;

- Amélioration de l'interface commerciale et résidentielle du village urbain de la Cité;
- Remodelage des centres commerciaux du village urbain de la Cité;
- Intégration est et ouest de la Montée Paiement;
- Mettre en valeur les berges de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau par un « nettoyage » des quais;
- Aménager une halte fluviale (marina) le long de la rivière des Outaouais;
- Acquisition de l'île Marguerite de la rivière Gatineau dans le village urbain Les Rapides;
- Renforcement de la fonction commerciale de la rue Eddy;
- Préservation du patrimoine du site industriel des usines Domtar et aménagement d'accès publics à la rivière des Outaouais en continuité avec la rue Montcalm;
- Améliorer l'image du centre-ville en diminuant le nombre de stationnements en surface;
- Aménagement de la rue Montcalm;
- Revoir le zonage (densité et hauteur autorisée) du quadrilatère Laurier, Victoria, Maisonneuve et Saint-Laurent;
- Mettre en place une véritable politique de stationnement au centre-ville;
- Soutenir le rayonnement du centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais;
- Revoir la vocation du site de la ferme expérimentale Gamelin;
- Conserver le thème « Corrid'Art » au niveau de l'amélioration de l'image de la rue Principale, à Aylmer.

On félicite les personnes impliquées dans les travaux de révision du plan et de la réglementation d'urbanisme pour leur professionnalisme, leur souci du détail et leur capacité de synthèse.

Par ailleurs, on mentionne que l'identification et la conservation des percées visuelles sont importantes. Enfin, on souhaite que la configuration des trames de rues soit plus diversifiée. D'autres trames que des courbes et des culs-de-sac pourraient être proposées.

5. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 50.